

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 3533/T.F.

Astrida, le 20 décembre 1950.

12

ASTRIDA



1023

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien  
passer au bureau du Comptable Territorial pour signer l'autorisation  
d'occupation de votre parcelle n° 26 au centre de négoce de NDAGO.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Comptable Territorial, A. STRIJBOS,

A Monsieur NATHOO

c/o SOMATRA

à

A S T R I D A .